

RECHUTE ALCOOL APRES CURE

Par Rien Postée le 14/10/2022 00:09

après avoir fait une cure mon fils a rechute.rapidement il nous la caché ce n'est que maintenant 3 ans après que grace a sa petite amie que nous l'apprenons

Mise en ligne le 14/10/2022

Bonjour,

Nous disposons de peu d'éléments de contexte concernant la situation de votre fils au regard de sa dépendance à l'alcool comme l'ancienneté des consommations, précédentes tentatives d'arrêt, etc.

Cependant, il est important de garder à l'esprit que les réalcoolisations ou la reprise des consommations font partie du processus de sevrage. Il est rare qu'un parcours de soins soit linéaire et que la personne se défasse d'une dépendance en une seule tentative d'arrêt.

Le processus de guérison nécessite du temps car cela implique des changements importants dans le fonctionnement psychologique et émotionnel de la personne. Différentes étapes jalonnent ce parcours et les réalcoolisations en font partie.

Il est parfois important que la personne soit soutenue psychologiquement par un professionnel en addictologie, d'une part pour mieux comprendre son propre fonctionnement et d'autre part pour mettre en œuvre des stratégies de compensation.

Nous ne savons pas si votre fils a fait cette démarche mais cela serait d'une grande aide pour remettre en place une démarche de sevrage pendant mais surtout après l'arrêt pour consolider l'abstinence.

Bien souvent les personnes qui reprennent leurs consommations après un sevrage le vivent comme un échec qu'elles cachent à leur entourage par honte et peur du jugement.

C'est pourquoi, il est important d'accepter que cela puisse prendre du temps sans se décourager et en tentant de soutenir une nouvelle démarche de soin par exemple.

Pour plus d'information, vous trouverez en bas de page un lien concernant « l'alcool et vos proches ».

Si vous vous sentez démunie dans ce contexte, sachez que des consultations en addictologie à destination des proches existent. Elles ont lieu dans Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et sont individuelles, confidentielles et gratuites. Des professionnels en addictologie tels que médecin addictologue, psychologue et infirmier sont en mesure de répondre à toutes vos questions et de vous apporter écoute et conseils.

Nous vous transmettons en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'un CSAPA près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « soutien individuel usager/entourage »

Enfin, si vous avez des interrogations vous pouvez également joindre notre service d'écoute. Le service est accessible tous les jours au 0980 930 930 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h ou par tchat via notre internet du lundi au vendredi de 14h à minuit et les week-ends de 14h à 20h.

Bien à vous

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Adresses utiles du site Alcool info service